

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 29 juin 2021

L'an deux mille-vingt-un, le 29 juin à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 23 juin 2021.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 35

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 40

Etaient présent(e)s :

Mme BERTRAND Dorothee, Mme BEURAERT Martine, M. BEZILLE Marc, M. BLERVAQUE Philippe, M.BODART Michel, M.BOONAERT Jean-Philippe, arrivée au point n°5, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTEELE Philippe, Mme DEBAISIEUX Nathalie, M.DEHAENE Michel, M.DELABRE Aimé, M. DELVALLE Jean, Mme DURUT Jocelyne, M.DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, M.FAIDUTTI Jean-Marc, Mme FERMENTEL Geneviève, M.FICHEUX Bruno, M.HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M.LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M.MORVAN Hervé, M.MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M.PRUVOST Philippe, M.SÉRÉ Soarey, arrivée au point n°5, Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, M.VANECLOO Serge, Mme VILLE Augustine, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse.

Absents excusés :

M. BAUDRY José, procuration à M.DUYCK
Mme DERONNE Véronique, procuration à M.MAHIEU
Mme GRAMMONT Agnès,
Mme HOUSSIN Marie, procuration à M.FICHEUX
M.PARENT Michael, procuration à M.HURLUS
M.RAVET Pierre-Luc,
M.THOREZ Jean-Claude, procuration à Mme HERDIN

Secrétaire de séance : M.DUYCK Joël

Délibération n°2021D111 - Développement économique et acquisitions foncières - ATPE – Aide aux TPE en développement pour la Menuiserie Domarle sur la commune de Lestrem.

Monsieur le Vice-Président expose :

Vu la délibération du 17 décembre 2020 actant le renouvellement d'une aide financière destinée aux TPE et PME en développement sur le territoire de la CCFL;

La CCFL est sollicitée pour l'octroi d'une subvention par l'entreprise individuelle Domarle créée le 10 avril 1999 dans le cadre de l'aide aux TPE en développement.

Cette entreprise, dirigée par Monsieur Frédéric DOMARLE, est spécialisée dans la menuiserie, l'ébénisterie, l'agencement de cuisines, salles de bain, dressing et meubles sur mesure, et se situe au 505 Route de Béthune à LESTREM.

Voici les bilans des 3 dernières années :

	2018	2019	2020
Chiffre d'affaires	139 930€	130 580€	181 158€
Résultat	19 661€	17 044€	22 150€
Nombre de salariés	1	1	1

Dans le but d'être plus performant, précis, rapide et de coller aux attentes de design moderne de ses clients, Monsieur DOMARLE a dû investir dans une nouvelle perceuse Minipress Top ainsi que dans un appareil à feuillurer pour préparer les pièces de tiroirs modernes.

La demande de subvention de l'entreprise porte sur les investissements suivants :

	Montant HT
Minipress Top	13 231.94€
Appareil à feuillurer	1 591.85€
TOTAL	14 823.79€

L'aide de la CCFL pour les TPE en développement a été fixée à 20 % du montant des investissements éligibles (investissements à usage exclusif de l'activité professionnelle) compris entre 5 000€ et 30 000€.

L'achat de ces 2 machines sera financé par le biais d'un prêt d'un montant de 13 000€ contracté auprès du Crédit Agricole en date du 18 mai 2021.

L'aide de la CCFL pourrait donc être au maximum de 2 965€.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- AUTORISER le versement d'une subvention de 2 965€ maximum à la Menuiserie Domarle,
- AUTORISER le Président à signer la convention établie entre la CCFL et la Menuiserie Domarle et tout document relatif à ce dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (40 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,
Fait à la CCFL,

Le Président,
Jacques HURLUS

